DOSSIER DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Visite d'Etat du Président de la République et de Mme Brigitte MACRON au Royaume de Belgique

***

Lundi 19 novembre et mardi 20 novembre 2018

A l'invitation de Leurs Majestés le Roi et la Reine Philippe et Mathilde de Belgique, le Président de la République, M. Emmanuel Macron et son épouse, Mme Brigitte Macron, effectueront une visite d'Etat au Royaume de Belgique (en Flandre et en Wallonie) les 19 et 20 novembre 2018.

La relation bilatérale sera mise à l'honneur avec, le premier jour de la visite, une cérémonie d'accueil officiel, un déjeuner au Palais Royal et un banquet d'Etat offert par Leurs Majestés, ainsi qu'un entretien avec le Premier ministre, M. Charles Michel.

Le déplacement aura une teneur culturelle et sociale importante avec une visite du centre de restauration de l'Agneau Mystique, au Musée des Beaux-Arts de la ville de Gand, lundi 19 novembre après-midi, et une visite du centre de création LaVallée, à Molenbeek, suivi d'un déjeuner avec des personnalités culturelles belges, à Louvain-la-Neuve, mardi 20 novembre.

Le thème européen sera, par ailleurs, très présent dans le programme lors de l'entretien bilatéral entre le Président et le Premier ministre belge, lundi matin, et une rencontre-débat avec des étudiants de l'université de Louvain-le-Neuve mardi matin.

Enfin, l'économie est aussi à l'ordre du jour lors d'une table ronde réunissant des entrepreneurs belges pour discuter des opportunités économiques croisées, lundi après-midi.

Programme de la visite d'Etat

<u>Lundi 19 novembre 2018 :</u>

11H30
Arrivée du Président de la République et de Mme MACRON au Palais Royal de Bruxelles accueillis par Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges.

- Cérémonie d'accueil officiel sur la Place des Palais.
- Photographie officielle.

12h15
Arrivée du Président de la République et de Mme MACRON au Palais d'Egmont, accueillis par M. Charles MICHEL, Premier ministre du Royaume de Belgique, et de son épouse Mme DERBAUDRENGHIEN.

- Photographie officielle.
- Entretien bilatéral suivi d'un entretien élargi aux délégations.
- Déclarations conjointes à la presse.

13h15
Déjeuner privé du couple présidentiel avec Leurs Majestés le Roi Philippe et la Reine Mathilde au Palais Royal de Bruxelles.

15h15
Visite du couple présidentiel et du couple royal de l'atelier de restauration de « l'Adoration de l'Agneau Mystique » au Musée MSK de Gand.

15h55
Arrivée du couple présidentiel et du couple royal à l'Hôtel de Ville de Gand. Table Ronde, en présence du Chef de l'Etat et de Sa Majesté le Roi, avec une dizaine de dirigeants de grandes entreprises et investisseurs belges.

19h35
Banquet d'Etat offert par Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges en l'honneur de M. le Président de la République et de Mme MACRON au Château de Laeken.

Mardi 20 novembre 2018 :

09h00
Visite du Centre de Création artistique LaVallée, en compagnie de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges.

11h00
Conférence-débat sur l'Europe à l'Université de Louvain-la-Neuve, en présence d'étudiants et aux côtés de M. Charles MICHEL, Premier ministre du Royaume de Belgique.

13h15
Déjeuner au Musée L (Musée Etudiant de Louvain) en compagnie de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, de M. Charles MICHEL et de personnalités culturelles.

15h00
Réception de la Communauté française à « Bozar ».

16h00
Départ de M. le Président de la République et de Mme MACRON pour Paris.

Composition de la délégation

Délégation officielle :

M. Franck RIESTER
Ministre de la Culture

Mme Nathalie LOISEAU
Ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes

M. Jean-Baptiste LEMOYNE
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Mme Claude-France ARNOULD
Ambassadeur de France en Belgique

Parlementaires :

M. Jean-Luc WARSMANN
Député des Ardennes

Mme Catherine OSSON
Députée du Nord

M. Pieyre-Alexandre ANGLADE
Député des français établis hors de France, Président du groupe d'amitié France-Belgique à l'Assemblée nationale

M. Mathieu DARNAUD
Sénateur de l'Ardèche, Président du groupe d'amitié France-Belgique et Luxembourg au Sénat

Mme Véronique GUILLOTIN
Sénatrice de la Meurthe-et-Moselle

M. Frédéric MARCHAND
Sénateur du Nord

Personnalités du secteur culturel et des médias :

M. Vincent MONTAGNE
Président directeur général du groupe Media-Participations

M. Stéphane BERN
Journaliste, écrivain

Personnalités du monde économique :

M. Jean-Pierre CLAMADIEU
Président du conseil d'administration d'ENGIE

M. Marco PACCHIONI
Président directeur général de Puressentiel

Visite du Centre de restauration du retable de L'Adoration de l'Agneau Mystique des frères Van Eyck au Musée des beaux-Arts de Gand (MSK)

Lundi 19 novembre à 15h15

L'Agneau Mystique (ou Adoration de l'Agneau Mystique) :

Le polyptyque des frères Van Eyck, achevé en 1432, est un chef-d'œuvre mondialement reconnu de la peinture flamande, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, que le public peut admirer dans la cathédrale Saint Bavon de Gand.

Tout au long de son histoire mouvementée, *l'Agneau Mystique* a notamment enduré déménagements, variations de température et d'humidité, attaques à la scie et incendies. Le retable a, à lui seul, subi treize vols en six siècles. Il a, notamment, été retrouvé par les "Monuments Men" américains dans la mine de sel d'Altaussee (Alpes autrichiennes) à la fin de la Seconde guerre mondiale et restitué à la Belgique.

Le projet de conservation-restauration de l'Agneau mystique a commencé en 2010 par une pré-étude afin de déterminer l'état de conservation de ce polyptyque, dont la dernière restauration date de 1950. Il s'est avéré que l'ensemble de ce retable est dans un relatif bon état, mais que de très nombreuses couches de vernis voilaient la peinture originale. Une partie de la surface picturale était en outre couverte à 70 % de sur-peints qui datent des 16e et 17e siècles. Les nouvelles techniques et technologies ont permis de s'atteler à la restauration. Les analyses réalisées lors de la restauration aideront également à mieux comprendre les changements précoces apportés au polyptyque, qui ont été l'objet de multiples polémiques : ont-ils été réalisés par les frères Van Eyck ou est-ce Jan van Eyck qui a apporté ces changements à l'œuvre de son frère Hubert ? Reflètent-ils la collaboration d'autres peintres dans l'atelier ou plutôt des apports d'autres artistes, plus tard ? Ce projet vise donc aussi à élucider certains aspects de l'histoire du polyptyque de l'Agneau mystique.

Depuis octobre 2012 et jusqu'à la fin de l'année 2019, l'Autel de Gand est restauré au Musée des Beaux-Arts de Gand (MSK). La restauration est exécutée par **l'Institut royal du Patrimoine artistique** (KIK-IRPA, institution scientifique fédérale en charge de la documentation, de l'étude et de la conservation-restauration du patrimoine culturel et artistique) et des restaurateurs internationaux, dont 3 françaises, au cœur même du musée et sous les yeux des visiteurs.

La première étape de la restauration s'est achevée en octobre 2016. Les volets extérieurs sont retournés à la cathédrale de Saint-Bavon alors que commençait la seconde étape: celle des cinq panneaux du bas du retable ouvert, parmi lesquels « *l'Adoration de l'Agneau mystique* ». La troisième phase de la restauration, cette fois du registre supérieur du retable ouvert, est planifiée après 2020.

En 2020, Gand rendra hommage à son grand Maître flamand avec l'exposition, « *Van Eyck. Une révolution optique* ». A partir de juin 2020, le retable réintègrera dans toute sa splendeur le nouveau Centre de visiteurs de la Cathédrale Saint-Bavon.

Equipe en charge de la restauration du Retable :

- **Mme Hélène Dubois (**belge) **:** direction du projet.
- **Mme Marie Postec** (française) **:** coordination du travail pratique.
- **Mme Kathleen Froyen** (belge) : coordination du site.
- **Mme Isabel Bedós i Balsach** (espagnole) : spécialisée depuis vingt ans en conservation-restauration de sculptures polychromées.
- **Mme Marta Darowska** (française) : restauratrice du patrimoine.
- **Mme Cécile de Boulard** (française) : conservatrice-restauratrice de peintures.
- **Mme Nathalie Laquière** (belge) : conservatrice-restauratrice de peintures.
- **Mme Laure Mortiaux** (belge) : conservatrice-restauratrice de peintures.
- **Mme Françoise Rosier** (belge) : conservatrice-restauratrice de peintures.
- **Mme Griet Steyaert** (belge) : conservatrice-restauratrice de peintures et historienne de l'art.

Liste des participants à la table ronde à l'Hôtel de Ville de Gand

Lundi 19 novembre à 16h00

Le Chef de l'Etat et Sa Majesté le Roi participeront à une table ronde avec les dirigeants de cinq entreprises belges innovantes à l'Hôtel de Ville de Gand.

Les modérateurs :

- **Mme Claire Tillekaerts,** Administrateur délégué de Flanders Investment & Trade (FIT) [*homologue flamand de Business France*] depuis 2012.

- **M. Pieter Timmermans,** Administrateur délégué de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), [*fédération sœur du Medef*] depuis 2012.

Participants à la table ronde :

- **M. Stéphane Vandendael,** Directeur pays de Sanofi Belgique et Luxembourg.

- **Pr Alexandre Mottrie,** CEO d'Orsi Academy, un centre d'innovation dans le domaine de la chirurgie robotique.

- **M. Pascal De Buck**, Administrateur délégué et PDG de Fluxys, gestionnaire indépendant de l'infrastructure de transport et de stockage de gaz naturel en Belgique.

- **M. Antoon Van Coillie**, Président fondateur de Blue Line logistics et associé de Van Coillie & Co (management services).

- **M. Ferenc Szilagyi,** Directeur général de la filiale de Blue Line logistics en France et Président de Nord Ports Shuttle à Dunkerque depuis 2016 (transport combiné fleuve-route de conteneurs entre le Port de Dunkerque et les ports intérieurs de Lille, Dourges, Valenciennes).

- **M. Daan Schalck,** co-CEO de North Sea Port depuis la fusion des ports de Gand et de Zeeland. Il est également président du comité consultatif stratégique du gouvernement local flamand.

- **M. Jan Lagasse,** co-CEO de North Sea Port.

Visite du Centre de Création artistique LaVallée

Mardi 20 novembre à 09h00

Le Président de la République et Mme Brigitte Macron, accompagnés de Leurs Majestés le Roi et la Reine des belges, visiteront le Centre de Création artistique LaVallée à Molenbeek- St- Jean.

Cette visite est organisée en deux temps :

- *Une table ronde sur le thème de l'insertion en présence d'acteurs sociaux, d'entrepreneurs et d'associations.*
- *Une séquence interactive, réservée au couple présidentiel et au couple royal, autour de jeunes bénéficiant des programmes d'insertion et de suivi du centre de création LaVallée.*

Liste des participants :

- **M. Pierre Pevée**, Coordinateur LaVallée.
- **M. Rudi Vervoort**, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale.
- **Mme. Françoise Schepmans**, Bourgmestre.
- **M. Sandrino Graceffa**, Administrateur délégué de Smart.
- **Des représentants d'organisations/associations ainsi que leurs bénéficiaires :** Maison des Femmes, Cens Academy, Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, Art2Work, Molengeek, Jes, Tada, Ultima Vez, Mamout, WijkAntenne de Quartier…

LaVallée :

LaVallée est une initiative de la coopérative SMart (Société Mutuelle pour Artistes) qui propose depuis 2015 un espace partagé de « coworking ». Elle est située à Molenbeek, dans une ancienne blanchisserie de 6.000 m2, à deux pas du canal et du musée d'art contemporain Kanal- Centre Pompidou.

Ce centre a pour vocation première de proposer des services logistiques de soutien à la production artistique et aux travailleurs autonomes. Le site accueille aujourd'hui près de 130 entrepreneurs créatifs (plasticiens, graphistes, peintres, stylistes, sculpteurs, décorateurs…) ainsi que des événements.

Les tarifs de location de salle diffèrent selon les organisateurs extérieurs et la nature de l'événement: coût réduit pour les pratiques créatrices (expositions, performances, festivals…), plus élevé pour les activités plus marchandes. Ce modèle économique permet d'apporter un soutien à des créateurs locaux qui n'ont pas les moyens d'accéder aux espaces traditionnellement proposés à Bruxelles. LaVallée s'efforce de soutenir des structures locales en leur donnant accès à des espaces, gratuitement ou à des prix modiques. Ainsi, une salle de 200 m² est mise à la disposition d'un professeur de boxe qui travaille avec 25 jeunes du quartier.

Par ailleurs, le centre compte désormais parmi ses résidents l'association de femmes « *Nouvelle Génération* », qui organise notamment des cours d'arabe et propose aux femmes du quartier un accompagnement dans le développement économique de leurs activités, pour qu'elles puissent à terme officialiser leur travail. En décembre 2016, LaVallée a accueilli en résidence cinq artistes réfugiés primo-arrivants, dans le cadre du projet « *Refugeees got talent* », qui permet à des artistes qui ont dû fuir leur pays de renouer avec leur métier.

SMart :

SMart est une coopérative qui offre des solutions administratives mutualisées. 12 bureaux en Belgique, 85.000 membres et la présence dans 8 autres pays d'Europe : SMart propose des conseils, des formations et des outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers pour simplifier et légaliser l'activité professionnelle des travailleurs autonomes.
En France, SMart est présente dans 17 villes, d'Amiens à Strasbourg, de Lyon à Marseille, de Bordeaux à Rennes et à Paris.

Elle offre aux artistes et créateurs un cadre juridique, économique et social, pour développer leur activité. Elle s'adresse également à des associations et des entreprises culturelles qui emploient de manière régulière ou ponctuelle différentes catégories de salariés pour mener à bien leur projet, leur permettant d'externaliser leur gestion sociale tout en restant l'employeur.

Molenbeek-St-Jean :

Molenbeek-St-Jean est l'une des 19 communes de l'agglomération bruxelloise qui compte 95 000 habitants, dense, jeune avec un taux de personnes d'origine immigré parmi les plus élevés de la Région bruxelloise (28% d'origine étrangère).

Dans sa partie basse, s'étendent des quartiers populaires aux échoppes colorées, toujours animées par une population essentiellement émigrée. Dans sa partie haute, la commune offre un paysage urbanistique plus récent et plus résidentiel, bordé d'espaces verts. Au siècle passé, Molenbeek fut le théâtre d'une intense activité industrielle, localisée surtout autour du canal et de la ligne de chemin de fer. Ceci valut à la commune le surnom de "Petit Manchester belge". La plupart des industries d'origine a aujourd'hui disparu, faisant place à d'importantes rénovations urbaines.

Conférence – débat à l'Université de Louvain-la-Neuve

Mardi 20 novembre à 11h00

Conférence – débat avec des étudiants :

Le Président de la République et le Premier ministre du Royaume de Belgique, M. Charles Michel, échangeront avec des étudiants de filières européennes des différentes universités belges (flamandes et wallonnes) sur les questions de mobilité internationale dans le contexte de création d'université européenne, des 40 ans d'Erasmus …

Louvain-la-Neuve :

Louvain-la-Neuve, siège principal de l'université catholique de Louvain (UCLouvain), est un des deux centres urbains de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve située dans la province du Brabant Wallon.

Symbole de la fracture linguistique en Belgique, cette ville-nouvelle a été construite en 1971 à l'Est d'Ottignies, sur le plateau de Lauzelle, suite à la scission entre la partie néerlandophone de l'université catholique de Louvain, qui demeure aujourd'hui à Leuven, et la partie francophone qui a quitté la région flamande pour la région Wallonne.

Le site universitaire compte aujourd'hui plus de 30 000 étudiants dont 15 000 étudiants résidents, 11 facultés dans le secteur des sciences, de la santé, des technologies et des sciences humaines, des centres commerciaux, des sites culturels et des industries de pointe.

L'UCL est aujourd'hui classée 129ème université mondiale selon le « Times higher education ranking ». L'UCL bénéficie en outre de 1 000 accords avec des universités étrangères (dont 160 françaises) et 28% de ses étudiants effectuent une partie de leur parcours à l'étranger, la France étant la troisième destination la plus prisée.

Le site héberge également un parc scientifique qui sélectionne et héberge des sociétés innovantes. Il génère 6 300 emplois au sein de 260 entreprises. 16% des sociétés sont étrangères, la France étant le deuxième pays le plus représenté avec 320 emplois.

Vincent Blondel est l'actuel recteur de l'UCLouvain.

La communauté française en Belgique

Les Français constituent la première communauté étrangère en Belgique. La présence française n'a cessé de croître ces dernières années : 126 500 inscrits au registre consulaire français (+55% sur 10 ans). Pour leur part, les communes belges enregistrent 164 000 Français inscrits. Il est difficile de disposer de chiffres précis tant la présence française est diverse (frontaliers, étudiants, retraités hébergés dans des établissements spécialisés...), nous pouvons toutefois estimer la communauté totale supérieure à 250 000 personnes.

L'implantation des Français est plus importante dans les régions frontalières, les grandes villes wallonnes et la région de Bruxelles-capitale. Plus de la moitié des Français inscrits au Registre résident à Bruxelles. 35 % sont établis en Wallonie. Seuls 7 % de nos compatriotes sont établis en Flandre. Les deux premières communes où résident les Français se trouvent dans l'agglomération bruxelloise : Uccle et Ixelles (avec près de 9.000 inscrits). L'âge moyen de cette communauté est de 37,5 ans (56% de nos ressortissants ont moins de 40 ans). Plus d'un Français sur cinq déclare posséder une double nationalité. La moitié des Français inscrits au Registre est établie en Belgique depuis plus de 10 ans.